



Nantes Agglo

Bulletin trimestriel de l'union locale des retraités CFDT de Nantes et alentours

Spécial numéro 100 : voir dossier en pages intérieures

Éditorial **Nous mobiliser avec le Pacte du Pouvoir de Vivre !**

Après un premier semestre 2023 marqué par la forte mobilisation contre le report à 64 ans de l'âge de la retraite, la rentrée se fait dans un climat social d'incertitude, voire d'inquiétude : une inflation qui ne ralentit pas et qui pèse encore plus sur les foyers modestes. Parmi eux, il y a bien sûr les nombreux retraités et retraitées à petites pensions.

En 2020 en France, près de 5 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (940 € par mois soit 50 % du niveau de vie médian) dont une majeure partie de femmes (on n'a pas les chiffres Insee pour 2021, 2022, 2023). Des milliers d'enfants vivent dans la rue, essentiellement en région parisienne mais aussi près de chez nous. La difficulté va croissant pour trouver un logement à un coût raisonnable qui ne soit pas une passoire thermique et la construction de logements sociaux est au plus bas. L'accès aux soins devient de plus en plus difficile, y compris en milieu urbain, certains médecins augmentant de façon illicite leurs tarifs aux dépens des patients.

Les salaires du bas de l'échelle ne permettent pas de mener une vie décente. On ne peut s'empêcher de comparer avec les bénéficiaires faramineux de beaucoup de grandes entreprises et avec les dividendes distribués en forte progression.

Les conséquences du dérèglement climatique se font toujours plus sentir, comme l'épisode caniculaire de septembre : périodes de sécheresse suivies de pluies diluviennes, difficultés d'approvisionnement en eau potable, montée du niveau des océans, pollution de l'air... Au point que le secrétaire général de l'ONU parle de début d'effondrement climatique.

Tous ces éléments peuvent sembler indépendants les uns des autres et sont souvent traités ainsi par les

pouvoirs publics. Mais il s'agit bien des symptômes d'une crise profonde et à multiples aspects.

Surtout ne pas baisser les bras

La CFDT sait qu'il ne suffit pas de dénoncer mais qu'il faut proposer des solutions durables. Elle sait aussi que, pour être efficaces, les actions menées doivent être reliées entre elles pour passer du social au sociétal.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre est un des moyens que se donne la CFDT pour répondre à ces enjeux essentiels. Créé en 2019 à partir de 19 organisations sociales ou syndicales, il compte aujourd'hui 65 associations agissant dans le domaine de la solidarité, de l'environnement, de l'économie sociale, de l'éducation populaire.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre veut promouvoir un type de société alternatif au modèle dominant porteur de trop d'injustices et d'inégalités. Il porte 90 propositions allant dans le sens d'un nouveau modèle de société écologique, social et démocratique. Elles dessinent un chemin réaliste et ambitieux pour une société du pouvoir de vivre pour toutes et tous.

Le groupe local de Nantes, créé en avril 2023 à l'initiative de l'ULRAN CFDT, regroupe plus de 15 associations. Le premier thème retenu est celui de l'accessibilité aux droits y compris des plus démunis devenus "invisibles" du fait des pratiques administratives inadaptées et du tout numérique.

Le but est de peser sur les pouvoirs publics par des rencontres ciblées et des actions de terrain afin d'améliorer la prise en charge des problèmes rencontrés par chacun, salarié, retraité, handicapé, migrant, demandeur d'emploi...

Chaque adhérent-e CFDT peut y contribuer en participant à ce groupe local ou transmettre des idées au groupe de travail autour d'une volonté de peser sur les débats publics et de mener des actions concrètes.

Le bureau ULR AN, 5 octobre 2023

Marcel Thual nous a quittés



Marcel en 2017

Né le 10 décembre 1941 à Nantes, Marcel est décédé le 19 août 2023 à Saint-Nazaire. En 1964, il commence à enseigner au collège Saint-Martin de Pontchâteau où il effectuera toute sa carrière. Il adhère rapidement à la CFDT Enseignement Privé et prend des responsabilités syndicales, d'abord dans son

établissement puis dans son secteur qu'il représentera au Conseil départemental dès 1970. Puis il rejoint le bureau départemental.

Avec sa section de Pontchâteau, il participe aux événements de mai-juin 1968 puis, avec le syndicat, à une réflexion sur la démocratisation et l'unification de l'enseignement lancée par l'Union Départementale CFDT qui se prononce très majoritairement en mars 1970 pour la nationalisation de l'Enseignement par la fusion de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

En 1981, Marcel rejoint le bureau de l'Union régionale des Syndicats CFDT Enseignement Privé (URSTEP) des Pays de la Loire. L'arrivée de la Gauche au pouvoir ouvre

une période agitée dans le pays avec notamment son projet de nationalisation de l'Enseignement Privé dit projet Savary. La CFDT Enseignement Privé, plutôt favorable au principe, se trouve bien isolée pour pouvoir peser dans les négociations. D'autant plus qu'en avril 1983, plusieurs responsables régionaux quittent la CFDT pour la FEN. C'est dans cette situation périlleuse que Marcel devient secrétaire général de l'URSTEP. Son rôle majeur a été de fédérer les énergies dans chaque département pour reconstituer des équipes militantes et relancer l'activité syndicale. C'est un succès : laissée pour agonisante en 1984, la CFDT de l'enseignement privé sous contrat des Pays de la Loire redevient, en 1988, la première organisation syndicale de la région.

En maintenant au premier plan l'axe de la défense des personnels en toutes circonstances et face à tous les pouvoirs politiques, avec le sourire, de la bienveillance et de la ténacité, Marcel a su mobiliser les énergies pour que les valeurs de la CFDT demeurent vivantes.

En 1990, Marcel quitte ses responsabilités régionales qu'il aura marquées de son empreinte. Il reprend son poste d'enseignant au collège Saint-Martin de Pontchâteau puis fait valoir ses droits à la retraite en 2001. Il rejoint alors la section des retraités Fep CFDT 44 et l'Union locale des retraités CFDT de Saint-Nazaire.

La SLR de St-Sébastien rend hommage à Jean-Gilles Raulo et Claude Lamballais



Jean-Gilles Raulo a fait sa carrière aux Assedic. Dans la section, il se charge de la transmission des informations et, pendant quelques années, il siège au Conseil de l'ULR AN.

Jean-Gilles est ouvert aux autres. Aimant la nature, il crée l'association

"APIED" dont il sera président pendant quinze ans, organisant nombre de randonnées, en France comme à l'étranger. Il est aussi actif dans le jumelage de la ville avec la Hongrie en contribuant largement aux échanges à partir de l'année 2000, allant jusqu'à devenir famille d'accueil pour les amis hongrois.

Une vie bien remplie. Jean-Gilles aura transmis le goût de la culture, de la découverte, de la nature et du prendre soin des personnes. Mais une vie trop courte : Jean-Gilles nous a quittés le 29 juin à l'âge de 76 ans, après quatre semaines d'hospitalisation.

Pierre Colas nous a quittés



Pierre Colas nous a quittés au cœur de l'été à l'âge de 75 ans. Il a été secrétaire du syndicat santé CFDT dans les années 70-80, militant syndical à l'hôpital de Nantes où il travaillait comme infirmier psychiatrique. Son engagement l'a tout naturellement



Militant CFDT de longue date à l'Aérospatiale, Claude Lamballais avait été trésorier de section et, en retraite, il assura pendant longtemps la collecte des cotisations de son secteur avant la généralisation du PAC.

Au cours de sa retraite, Claude s'est mis aussi au service des personnes malades et handicapées. Avec toutes ses compétences et son savoir-faire, il participait à l'animation des ateliers rencontres au sein de la Fédération des Malades et Handicapés.

Claude participait régulièrement à nos rencontres et aux voyages organisés par l'association Loisirs de l'ULR AN CFDT. Réservé, calme et toujours souriant, il suscitait immédiatement la sympathie de ceux qui le côtoyaient. Il est décédé le 28 juin 2023, jour de ses 94 ans.

conduit à la Fédération santé. Au moment de la retraite, il était aussi membre de la SLR de Saint-Herblain.

Pierre, tu as été pour nous un soutien dans notre action CFDT. Merci, Pierre, pour tout ce que tu as apporté et fait partager.

Sozic, Michel, Josette, Alexandre, Armelle

La Section locale des retraités CFDT d'Orvault

La réunion ouverte aux adhérents CFDT et élargie aux sympathisants a eu lieu le 25 mai dernier et a réuni une trentaine de personnes.

Après le mot d'accueil de Joseph Lecoq, Marcel Gautier est revenu sur le thème des retraites en mentionnant le départ de Laurent Berger ainsi que son livre « Du mépris à la colère », essai sur la France au travail.

Puis, comme d'habitude, un thème a été abordé. Cette fois, il s'agissait de "La Nutrition", thème animé par le docteur Guicheteau, médecin nutritionniste à Orvault.

Il nous a fait prendre conscience des bons et des mauvais produits pour notre santé, en passant par « l'Agriculture, l'Alimentation et le Bien Manger ». En évoquant aussi la pièce de théâtre qu'il a écrite à partir du livre de Pierre Veille « Tous gros demain ? », il nous



a rappelé avec malice les règles du bien s'alimenter :

➤ Roi le matin ➤ Prince le midi ➤ Mendiant le soir.

Le public a été conquis par la verve et la passion de l'intervenant. Le verre de l'amitié est venu clore le débat.

Prochaine réunion : jeudi 23 novembre 2023

La SSR Fep 44 a participé à l'AG de son UFR

Les rencontres : jeudi 19 octobre 2023 (Nantes), mardi 16 janvier 2024 (Nantes), et mardi 21 mai (lieu à préciser)

Tous les quatre ans, l'AG de l'UFR rassemble les délégués retraités Fep de toute la France. Jeudi 21 septembre, à Paris, 19 SSR étaient présentes sur 58 existantes. Elles représentaient 1129 adhérents sur 1904, soit 60 % des adhérents. Nous étions six pour la SSR 44.

La précédente AG avait eu lieu en 2016 ! Ensuite, pour cause de Covid 19, les conseillers avaient accepté de prolonger leurs mandats jusqu'à l'AG de ce jour. En raison de la période de la Covid 19, le rapport d'activité n'a que très peu à dire et le rapport financier est très positif. En effet, si les cotisations sont rentrées, il n'y eut évidemment que très peu de dépenses.

Ensuite Laurent Lamberdière, le secrétaire général de la Fep CFDT, a souligné les grands axes du travail syndical à fournir : égalité femme/homme, rapprochement avec le Sgen, etc. Il souligne un sérieux problème : à partir de septembre 2025, la formation des maîtres se fera entièrement hors temps scolaire !

Il a rappelé aussi une victoire de la Fep CFDT ! Suite au

livre noir sorti il y a quelques années sur les maîtres délégués académiques dans le privé, ces derniers sont, enfin, payés sur la même grille que ceux du public !

Cette assemblée générale, c'était son premier but, a aussi permis de renouveler le conseil, le bureau et l'exécutif.

Ce fut une bonne journée, agréable et instructive, qui a redonné du tonus à ceux qui en auraient manqué.



Un bel aréopage ! De gauche à droite : Henri Penot, trésorier de l'UFR Fep, Laurent Lamberdière, SG de la Fep, Gérard Leman, SG de l'UFR Fep, François Jabœuf, secrétaire national à l'UCR, René Gardan, secrétaire adjoint de l'UFR Fep.

Assemblée générale de la Section Retraités CFDT Indret-Défense 44



L'AG 2023 de la SSR Indret-Défense 44 s'est tenue le 3 juin à La Plinguetière à Saint-Aignan de Grand-Lieu. Une trentaine d'adhérents et adhérentes y ont participé. Françoise Bertet, secrétaire de la section, a présenté le rapport d'activité et Jean-Marc Chichoux, trésorier, le rapport financier. Bernard Geay (secrétaire UTR 44) et Soizic Baudouin (secrétaire ULR de Nantes et alentours) ont fait le point sur l'actualité sociale marquée par les mobilisations contre le report à 64 ans de l'âge légal de la retraite, auxquelles de nombreux membres de la SSR ont participé.

Avec 113 adhérent-e-s à la date de l'AG, la section Retraités Indret-Défense 44 maintient ses effectifs, malgré plusieurs décès intervenus récemment. Cela passe bien sûr par la fidélisation des adhérents partant en retraite ou en cessation d'activité Amiante, en lien avec la section CFDT de Naval Group Nantes-Indret.

Une rentrée iodée pour la SSR 3C

Le jeudi 21 septembre 2023, les membres du bureau de la Section Conseil, Communication, Culture ont effectué leur rentrée sur l'Île de Noirmoutier. Non point pour faire du tourisme, le temps ne s'y prêtant guère, mais pour aborder, dans la joie des retrouvailles, de nombreux sujets : congrès UCR en juin dernier à Valence, accueil des nouveaux retraités, suppression des avantages pour les postiers retraités ainsi que des chèques vacances également pour les retraités dans la fonction publique d'État. Mise en œuvre du Net Social sur les bulletins de paie à compter du 1^{er} janvier 2024 et les conséquences pour



les salariés et enfin les futures Formations "Bientôt à la retraite".

Ils ont également évoqué des dates à retenir comme le Forum des Seniors les 23, 24 et 25 novembre 2023 à la Beaujoire et la journée d'action nationale le 22 mars 2024 sur le "Pouvoir de Vivre".

Après un repas partagé dans la bonne humeur, chacun a repris sa route en se fixant rendez-vous pour la prochaine réunion qui aura lieu fin octobre.

Un grand merci à Jean-Paul Sauris pour cette journée.

Jean-René Baron

VIE DU SYNDICAT

Du 6 au 8 juin 2023 : 26^e congrès de l'Union Confédérale des Retraités Cfdt



Soizic Baudouin à la tribune du congrès

Durant trois jours, 400 délégués Cfdt se sont réunis à Valence, dans la Drôme, pour le congrès de l'UCR,

De nombreuses interventions ont été faites sur les rapports d'activité, les rapports financiers et sur la résolution générale. On en lira le détail dans le dernier *Retraité Militant*. Soizic Baudouin, secrétaire générale de l'ULR AN, est intervenue pour l'UTR 44 sur les mouvements des retraites ainsi que sur les basses pensions. De son côté, Christian Tessier, secrétaire général de l'ULR Saint-Nazaire, a défendu l'amendement deman-

5 octobre 2023 : assemblée générale de l'ULR AN

L'ULR AN a tenu son assemblée générale le 5 octobre à Nantes avec une bonne centaine de participant-e-s.

Après un premier état des lieux par Soizic Baudouin, SG de l'ULR AN, Benoît Prince, le tout nouveau secrétaire



quant l'extension de la pension de réversion aux couples pacés. Ce fut voté à 55,87 %.

Une table ronde sur le Pacte du Pouvoir de Vivre a listé les actions entreprises dans les départements, les retraités Cfdt étant très engagés sur le sujet. Le congrès a aussi permis de souligner notre soutien aux manifestations, avec une motion d'actualité sur le slogan : « 64 ans, c'est NON ! »

Ce congrès était aussi celui du renouvellement des membres du bureau et, en particulier, du passage de relais entre Dominique Fabre et Benoît Prince, nouveau secrétaire de l'UCR et membre de notre UTR 44.

Cette nouvelle équipe nationale a une feuille de route importante sur les retraites, la santé, l'autonomie, le niveau de vie et les défis écologiques qui engagent tous les retraités. Elle s'y attachera.

Ce congrès très réussi a renforcé notre fierté d'être à la Cfdt Retraités.

Soizic Baudouin

général de l'Union confédérale des Retraités Cfdt, issu de Loire-Atlantique, a fait le point sur l'actualité sociale en cette rentrée. Il a aussi été question du Pacte du Pouvoir de vivre avec la présentation des travaux en cours.

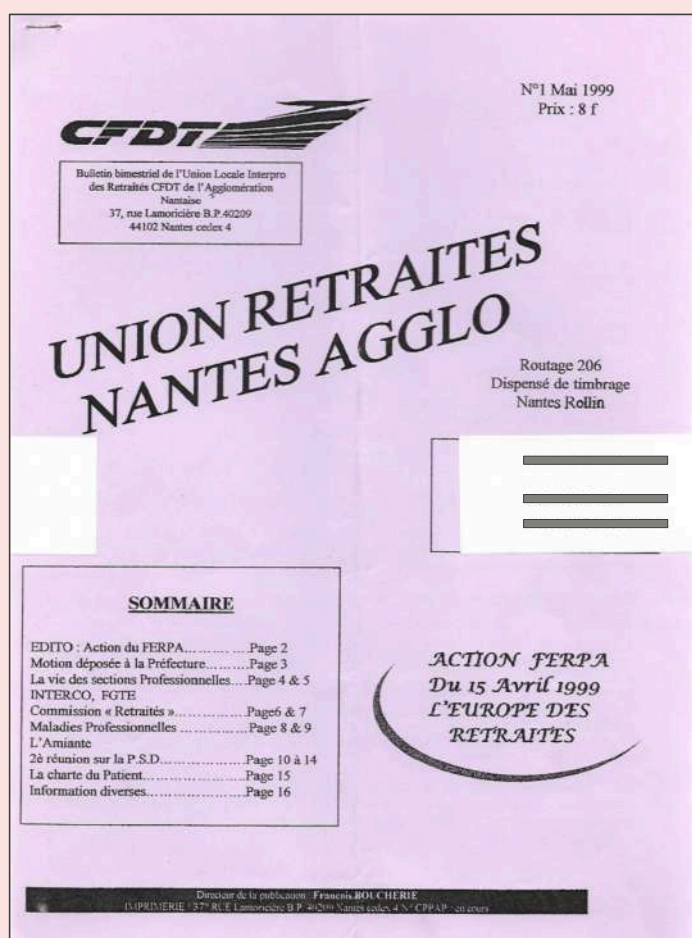
Enfin, Josiane Attar a lancé un cri d'alarme et un vibrant appel : l'association Loisirs Cfdt, faute de volontaires, risque de disparaître !

Nous reviendrons sur cette AG dans le prochain *Nantes Agglo*.



Soizic Baudouin et Benoît Prince

Nantes Agglo fête son numéro 100 !



Un numéro 100, ça se fête !

Pour marquer le coup, voici quatre pages destinées à montrer qu'à partir de son numéro un, en mai 1999, *Nantes Agglo* qui s'appelait alors *Union Retraités Nantes Agglo* n'a cessé d'évoluer, n'a cessé d'essayer de s'améliorer.

On trouvera donc dans ces pages détachables d'une part un bref historique rendant hommage à ses contributeurs, d'autre part la mise en évidence des évolutions du bulletin. Sont reproduits aussi quelques témoignages d'anciens responsables de l'ULR AN, le tout illustré par la reproduction de quelques premières pages du bulletin, prises au fil des ans.

Vive *Nantes Agglo* !

La rédaction

Nos années Nantes Agglo

Revenir sur les 24 ans de notre bulletin *Nantes Agglo* est un exercice subjectif pour moi car je n'ai encore que très peu d'ancienneté chez les retraités. Mais en plongeant dans les archives de notre magazine, j'ai relevé des moments importants et les noms de ceux qui ont fait que ce magazine soit à la portée de tous. Citons d'abord tous les responsables de l'ULR AN qui ont fait vivre ce magazine : François Boucherie, André Darrouzet, Jean-Paul Gloria, Marie-Luce Aunette, Jean-Paul Doucet, Jean-Louis Foucaud, Jean-Bernard Sauvaget. Je les remercie car ce lien est indispensable pour nos adhérents retraités. C'est pour cela que nous voulons maintenir ce format papier indispensable à tous, même si la tendance est au numérique.

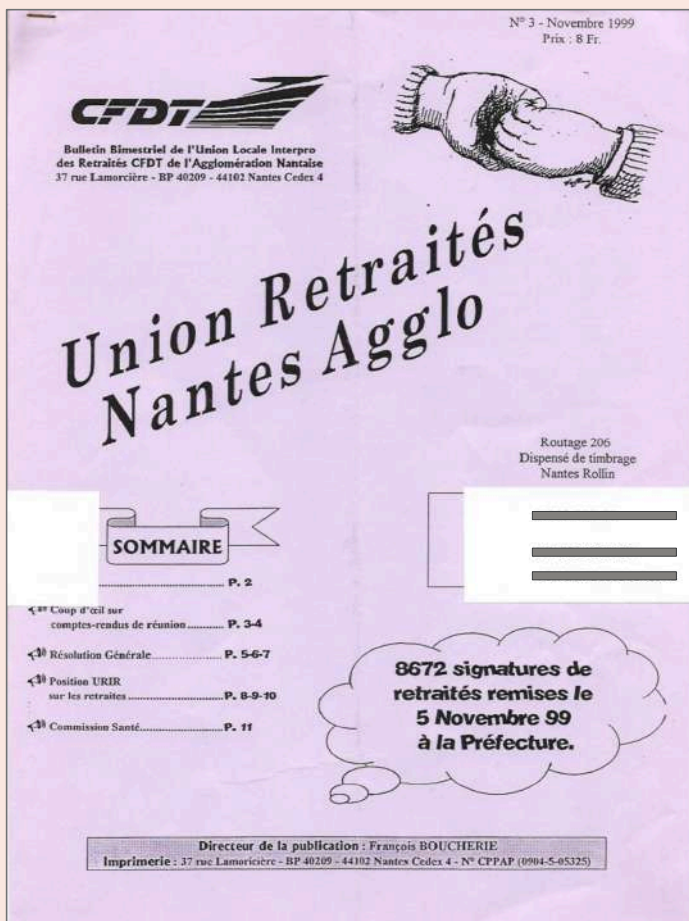
Dans *Nantes Agglo*, les adhérents retraités retrouvent des dossiers sur de multiples sujets. Ainsi, au cours des années, la réflexion a été lancée par exemple sur l'accès aux soins, l'autonomie, les déserts médicaux, le réchauffement climatique, la mobilité, la fin de vie, le montant des pensions, la fracture numérique, les successions ou encore la réforme des retraites. Sur ce

dernier sujet, l'action a permis aux retraités de s'impliquer pleinement dans ce juste combat. Ces débats ont été portés par les SLR et SSR, lieux de proximité indispensables et *Nantes Agglo* s'en est fait l'écho. Ce bulletin est aussi un moyen de communication non négligeable pour l'association loisirs. Et on y rend régulièrement hommage à nos militants disparus.

Il faut donc remercier tous les rédacteurs d'articles, les membres du comité de relecture et Dominique Veneau pour son investissement dans la mise en page de qualité. Mais je n'oublie pas non plus l'équipe de mise sous pli, indispensable pour recevoir à temps le journal dans les boîtes à lettres.

Les moyens de communication évoluent régulièrement. Pour rester une ULR dynamique et transgénérationnelle, nous devons continuer nos échanges et partager nos actions de terrain. *Nantes Agglo* y participera en s'en faisant l'écho.

Soizic Baudouin,
Secrétaire générale de l'ULR AN



Des origines de Nantes Agglo

Ce bulletin, *Nantes Agglo*, fait suite à UNION NANTES Retraités CFDT, diffusé comme supplément du bulletin de l'UL de Nantes (interpro), jusqu'au n° 148 de juin 1998.

À partir de mai 1999, le bulletin bimestriel UNION RETRAITÉS NANTES AGGLO devient autonome.

Directeurs de publication

Le premier directeur de publication est le secrétaire de l'ULIR AN CFDT (Union Locale Interprofessionnelle Retraités de l'Agglomération Nantaise), François Boucherie.

Lui ont succédé

André Darrouzet mars 2002

Jean-Paul Gloria juin 2009

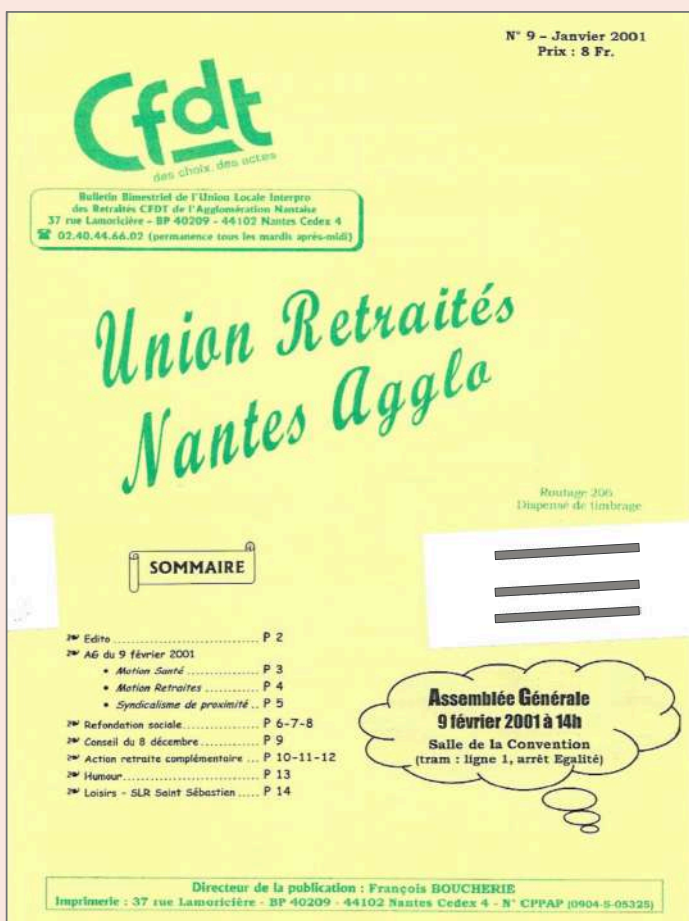
Marie-Luce Aunette mai 2010 - juin 2011

Jean-Paul Doucet sept. 2011 - † nov. 2013

Jean-Louis Foucaud nov. 2013 - mai 2019

Jean-Bernard Sauvaget décembre 2019

Soizic Baudouin octobre 2021



Rédaction

La rédaction est d'abord assurée par Pierre Sécher. Le tirage est réalisé à l'UL et l'envoi se fait par la Poste.

À partir du n° 5 de mars 2000, la rédaction est assurée par Jacques André.

N° 12 de septembre 2001 : déménagement de la CFDT, qui quitte la rue Lamoricière. L'UL s'installe à la Gare de l'État.

À partir du n° 52 de mars 2011, une équipe d'animation se met en place avec Marcelle Salmon et Jacques Colas puis Dominique Veneau.

Avec ce numéro, l'informatisation induit des changements dans la présentation du bulletin. En mieux ou en moins bien ? Chacun se sera fait son idée.

Périodicité

Au départ, le bulletin est bimestriel.

Suite à la modification des statuts de l'ULIR, le 22 mars 2004, la parution devient trimestrielle (décembre 2005).

Elle le reste jusqu'en 2022 où elle passe à trois numéros par an, devenant donc une quadrimestre !

En mars 2011, Nantes Agglo évolue



Un bulletin pour demain : changement et continuité

Ce titre de l'édito de *Nantes Agglo* numéro 52 résume en deux mots l'objectif des changements dans la présentation, la conception, la mise en page, de notre bulletin trimestriel.

Au niveau de l'ULR de l'agglomération Nantaise, le lien avec les adhérents se fait essentiellement par le bulletin aux adhérents retraités de la CFDT *Nantes Agglo*. D'où la nécessité pour l'ULR de diffuser un bulletin de bonne présentation à un coût raisonnable, distribué rapidement, sans doublons avec les publications UCR, URR ou UTR.

Pour rendre *Nantes Agglo* plus attractif et plus moderne, nous avons décidé au début de l'année 2011 d'adopter les nouvelles technologies du numérique et d'utiliser les nouvelles possibilités techniques que nous offre l'union locale. Dans un premier temps *Nantes Agglo* paraît sur papier blanc et 4 pages sont en couleurs (les pages 1 et 2, 7 et 8), ce qui le rend plus agréable à lire.

Ces nouveaux moyens permettent de changer la présentation, de diversifier le contenu, d'illustrer les articles avec des photos couleurs et des dessins, de

faciliter la lecture avec une identification claire des différentes rubriques, interviews chroniques et reportages.

La création de rubriques régulières sur les loisirs, la vie des SSR, des SLR, des dossiers sur des sujets d'actualité, le compte rendu et les propositions des commissions de travail, font de *Nantes Agglo* un moyen d'expression d'un syndicalisme interprofessionnel de proximité qui répond aux préoccupations des retraités.

La diffusion d'informations locales spécifiques aux adhérents retraités CFDT de l'agglomération nantaise, par la mutation de notre bulletin "modernisé" apporte un éclairage nouveau sur la vie et l'action des militants de l'ULR. Pour la rédaction et la mise en page, la constitution d'une équipe d'animation qui évoluera et se renforcera au cours des années. Cette équipe en contact permanent avec le bureau de l'ULR permettra à travers un bulletin évoluant régulièrement de diffuser un média local reflet de son époque, créateur de liens forts entre les retraités CFDT nantais.

Jacques Colas

Extrait du rapport financier de l'Assemblée générale 2013 ULR Nantes

Nantes Agglo (tirages affranchissements) représente

23 % de notre budget en 2010, 39 % pour les années 2011 et 2012, une moyenne de 32 % pour les 3 années.

Rappel (NA tirage + expédition) : le coût pour 1 numéro de 8 pages dont 4 en couleurs est de 1,50 euro.

Nous tirons à 1350 exemplaires 4 numéros par an.



Assemblée générale de l'ULR AN, jeudi 11 avril 2013. Une ULR AN bien vivante ! (Nantes Agglo n° 61)

Nantes Agglo 2014-2019, préoccupation centrale et joyeuse

Nantes Agglo a été au centre de mes préoccupations de secrétaire général de l'ULR AN CFDT : les procédures d'élaboration, de recueil des articles, de mise en page, de correction, d'impression, de mise sous pli et d'envoi par la poste sont à mettre en œuvre tous les trois mois.

L'important travail effectué pour la réalisation et l'envoi de *Nantes Agglo* est collectif et organisé. Même si pour l'améliorer, il y a eu quelques changements, le processus est resté stable dans cette période du numéro 64 (février 2014) au numéro 87 (octobre 2019) :

- Le comité de rédaction valide le sommaire des articles, leur mise en page, animé par Dominique Veneau. J'y ai participé – il faut qu'il y ait un lien humain entre le bureau de l'URAN CFDT et le comité de rédaction de *Nantes Agglo* – faute d'autre volontaire dans le bureau,
- Les correcteurs (Yves Lorand, Jean-Paul Rossin, Guy Lavrilleux, Jean-René Baron) repèrent, recensent, aver-

tissent sur les fautes d'orthographe ou de frappe ou sur des erreurs plus graves.

- L'équipe de mise sous pli, 8 à 12 adhérents réunis un après-midi par Jean-Bernard Sauvaget, collent les étiquettes sur les enveloppes et les garnissent.

Au-delà de l'intégration du bulletin dans le calendrier des activités de l'ULR AN, avec parfois des ajustements en cours d'année, c'est la mise au point d'une procédure fiable de mise à jour de notre fichier d'adhérents qui m'a pris du temps, car à quoi sert de faire un beau bulletin s'il n'est pas adressé correctement (en tenant compte des arrivées et des départs) aux adhérents ?

MERCI à toutes celles et ceux avec qui j'ai œuvré pour la parution régulière de *Nantes Agglo*, pendant ces cinq années. Merci pour le plaisir, la joie de construire ensemble avec un résultat concret, tangible tous les trois mois : le nouveau numéro de *Nantes Agglo*.

Jean-Louis Foucaud



ULR CFDT : un bulletin et un site internet au service des retraités

Le bulletin *Nantes Agglo* et le site internet <https://ulran.fr>

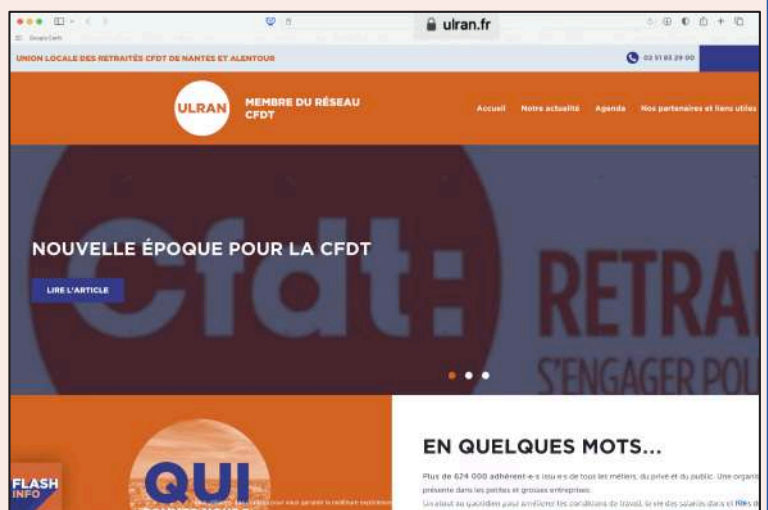
sont des moyens modernes, performants, adaptés à notre époque qui rendent compte de l'activité des sections de retraités de l'agglomération nantaise.

C'est pourquoi, dès que votre section agit (réunion, rencontre, sortie, etc.), il est important que vous le fassiez savoir par un petit article accompagné d'une illustration (photo, dessin, graphique, etc.).

Sans votre contribution, ce bulletin et le site perdent de leur intérêt voire de leur utilité.

Nous comptons sur vous.

Cordialement,
La rédaction



Les Conseils de la Vie sociale pour une dignité retrouvée

En 2015, 600 000 personnes âgées dépendantes sur 2,5 millions étaient en Ehpad, la projection en 2050 étant de 4 millions !

Découverte d'une autre réalité

Avant le congrès régional des retraités du 25 novembre 2021 à Trélazé, en Maine-et-Loire, je n'avais jamais entendu parler des Conseils de la Vie Sociale. Nouveau retraité CFDT, je découvrais un tout autre univers.

La rencontre avec un militant très âgé allait être déterminante. Avec malice, il me parlait de son beau-frère qui se plaignait de la qualité des repas dans son Ehpad. Ajoutant, les yeux rieurs, « Il ne connaît donc pas le conseil de la vie sociale ? ».

En participant à la commission santé de l'Union territoriale des retraités de Loire-Atlantique où il était question de... CVS, je compris que la CFDT retraités faisait du conseil de la vie sociale un de ses chevaux de bataille pour améliorer la vie des résident-e-s dans les Ehpad.

Comme un coup de tonnerre, « Les Fossoyeurs », le livre-enquête de Victor Castanet, révélait la maltraitance des personnes âgées dans des établissements lucratifs tels qu'Orpea, maltraitance générée par la recherche de profits pour les actionnaires. Une enquête menée par la Cour des comptes conclut que les établissements publics n'étaient pas mieux gérés que les établissements privés : la maltraitance étant cette fois liée au manque de personnel et de médecins.

Fait rare, la Cour appelle à des dépenses supplémentaires en urgence à la hauteur de cet enjeu (28/02/2022).

Et le conseil de la vie sociale ?

Dans ce contexte, la CFDT a fait des propositions sur l'amélioration du CVS au Ministère chargé de l'Autonomie.

Le décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 élargit la composition du conseil de la vie sociale en permettant enfin à des personnes externes à l'établissement d'y participer. « La représentation des familles est élargie aux proches aidants. Pourront assister aux débats du CVS des représentants de plusieurs organismes » (voir *Retraité militant* CFDT 2022, 06/07 p. 14). D'autres avancées

Débat sur la fin de vie

L'ULR AN a organisé le 2 mai à Nantes un débat sur la fin de vie, avec la participation de Claire Thoury qui a présidé la Convention citoyenne. Cette convention a mené ses travaux au premier trimestre 2023 et a rendu ses conclusions en avril. La question posée était « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? »

La Convention citoyenne a listé les conditions d'une



concernent « un accès à l'information et des avis renforcés sur les droits et libertés des personnes accompagnées, l'organisation intérieure et la vie quotidienne, la politique de prévention et de la lutte contre la maltraitance, l'évaluation qualitative ». L'élaboration du projet d'établissement ou sa révision doivent ainsi être présentées au CVS. Un problème subsiste : le conseil de la vie sociale n'a qu'un rôle de consultation.

EHPAD

J'AI FAIT LE CALCUL : COMPTE-TENU DE VOTRE NOMBRE ET DU MANQUE DE MOYENS, JE POURRAI FACILEMENT ÊTRE BIEN TRAITÉ 2 À 3 MINUTES PAR JOUR ET PAR PATIENT.



En cas de graves dysfonctionnements, le président du CVS peut orienter les demandeurs vers des personnes qualifiées, le dispositif de médiation ou le défenseur des droits. La CFDT retraités note un risque d'enterrer ainsi le dialogue.

De plus, la représentation des familles identique à celles des résidents et proportionnelle au nombre de personnes accompagnées n'est toujours pas acquise. La co-présidence résident-famille non plus.

La CFDT en action

La CFDT retraités continue donc son action auprès du gouvernement. En Loire-Atlantique, la commission Santé de l'UTR CFDT poursuit son aide aux représentant-e-s dans les CVS. Une réunion sera programmée pour échanger sur les réalités des CVS afin d'améliorer leur action envers les résident-e-s. Toute personne intéressée peut contacter l'UTR 44

Courriel : loireatlantique@retraites.cfdt.fr

Courrier : UTR CFDT, 15 bd Jean Moulin, 44100 Nantes

Pierric Onillon, de la commission Santé de l'UTR 44

telle évolution. Le patient devra être à l'initiative de la demande. Celle-ci devra être réitérée après un délai de réflexion. La présence d'au moins un professionnel de santé sera requise et les soignants pourront faire valoir une clause de conscience. Le patient doit aussi pouvoir changer d'avis jusqu'au dernier moment. L'étape suivante est la présentation d'un projet de loi avant la fin 2023 pour un débat au Parlement en 2024.

Les mauvais coups de l'été

Courant juin, le gouvernement a annoncé la hausse du ticket modérateur (autrement dit la baisse du remboursement) pour les soins dentaires. Celui-ci va passer de 30 % à 40 % à partir du 1^{er} octobre 2023. Le remboursement effectué par la Sécurité Sociale ne sera donc plus que de 60 % (au lieu de 70 %). Cette décision va toucher directement les personnes sans mutuelle (estimées à 4 % de la population) et se reporter sur les complémentaires Santé qui la répercuteront tôt ou tard sur les cotisations.



On sait par ailleurs que le gouvernement se prépare à augmenter le forfait non remboursé sur les boîtes de médicaments, qui pourrait passer de 50 centimes à 1 euro par boîte, et à doubler la franchise de 1 € sur les consultations. Autant de reculs qui mettent à mal la protection sociale.

On constate aussi que certains médecins généralistes, mécontents des propositions tarifaires de l'Assurance Maladie, s'autorisent à surfacturer à 30 € leurs consultations. C'est illégal. La CFDT invite donc ses adhérents à refuser ces dépassements "sauvages".

Autre mauvaise nouvelle tombée le 2 août et touchant les retraités de la Fonction Publique d'État. Ils vont perdre le droit aux chèques-vacances dont ils pouvaient bénéficier jusqu'ici.



La CFDT condamne cette décision injuste et à seule motivation budgétaire et intervient au niveau de la Fonction Publique pour défendre ce dispositif social orienté prioritairement vers les pensions modestes.

Revalorisation des pensions

Régimes de base

+ 5,2 % possible au 1^{er} janvier 2024 (chiffre provisoire en attente de l'indice des prix du mois d'octobre).

Régimes de base = Régime général + Régimes publics et spéciaux.

Régime complémentaire AGIRC-ARRCO

+ 4,9 % au 1^{er} novembre 2024.

Le coefficient de minoration de -10 % pendant 3 ans

Il est supprimé à compter du 1^{er} décembre 2023 pour les nouveaux retraités et à compter du 1^{er} avril 2024 pour les actuels retraités.

LOISIRS

Les vacances 2023 à Luz-Saint-Sauveur



Un groupe de vacanciers heureux !

Avec l'aide de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) et de la CARSAT, (Caisse de Retraite et Santé au Travail), l'association loisirs de l'ULR a permis à 43 retraités de séjourner au village vacances Cévéo de Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) pour un prix réduit de 442 euros tout compris (248 euros pour les non imposables) hors frais de transport.

Le premier jour, notre car nous a débarqués au village vacances vers 17 h 30 où nous avons été accueillis par la directrice et son adjointe.

Lundi au matin, visite de la centrale électrique de Pragnères avec la découverte des cinq lacs qui l'alimentent. L'après-midi, visite de Luz-Saint-Sauveur puis dégustation de fromages et d'eau de vie de la région.

Tous les soirs a eu lieu une veillée. Ce soir, Axel, l'animateur, nous conte des histoires et légendes du pays Toy.

Mardi matin, découverte du pays Toy et de la vallée de Barèges avec la montée au col du Tourmalet, mais en car, pas à bicyclette ! L'après-midi, visite de Cauterets, sa vallée et ses cascades puis arrêt au Pont d'Espagne. Une partie du groupe monte au pont, avec une des seules averses que nous ayons eue durant le séjour, pour admirer le pont et ses cascades.

Mercredi, visite du château de Gardère, acheté il y a vingt ans en ruines et remis en état par le propriétaire qui a su mobiliser les villageois pour travailler avec lui. Repas à Pau, passage devant le château d'Henry IV et l'après-midi, arrêt à la coopérative de Jurançon de Gan, qui traite les raisins de 280 vignerons. Visite des installations, des réserves avec les 5 millions de bouteilles et des fûts de vinification, suivie d'une dégustation et pour certains de l'achat de ce très bon vin.

Jeudi, journée à Lourdes, après une visite de Saint-Savin et son abbatale. Descente à pied de la ville de Lourdes jusqu'au centre religieux. Repas dans un hôtel 4 étoiles suivi de la visite du sanctuaire, puis temps libre avant le retour en car.

Vendredi : temps libre avec partie de boules, piscine, achats à Luz... L'après-midi, balade de sept kilomètres à la chapelle de Solférino, construite par Napoléon III, puis retour par le pont Napoléon et Saint-Sauveur avec les thermes de Luz.

Samedi : visite de l'usine de lainage de Luz. On y travaille la laine apportée par les propriétaires de brebis de la région, pour fabriquer les fils de laine puis les tissus et les vêtements, chaussons, couvertures. L'après-midi, découverte du cirque de Gavarnie.

Dimanche, : photo de groupe, départ. Arrivée vers 18 h 30.

À part l'attente au petit déjeuner, tous les participants ont été contents de ce séjour, trouvé trop court, et sont prêts à revenir en 2024.



Repas à Pau



Col du Lautaret



Dégustation du Jurançon

Il faut maintenant préparer 2024

L'association loisirs de l'ULR organisera un nouveau séjour en 2024 avec l'aide de l'ANCV et de la Carsat. Le lieu et la période seront décidés par les participants aux derniers séjours, ainsi que par ceux qui souhaitent y participer.

Afin de choisir l'une des trois propositions qui seront soumises au vote, il sera donc essentiel d'être présent

lundi 13 novembre 2024 à 14h 30 dans la salle C de la Gare de l'État

Ces séjours sont ouverts à tous, aux adhérents CFTD ou non. Il sera possible de se pré-inscrire sur place, moyennant un acompte de 100 euros par personne.

Une escapade réussie en Anjou

Ce 28 septembre, l'Association des Loisirs organisait une sortie à Saumur et à Doué-la-Fontaine. C'était également la première fois que des adhérents CFDT d'un autre département, la Mayenne en l'occurrence sous la conduite de Pierre Chedor, secrétaire départemental, nous rejoignaient pour participer à cette journée.

Au programme établi par Roger Verron : La Matinale du Cadre Noir, le Mystère des Faluns, plongée dans le monde sous-marin du site des Perrières, entrecoupé par de riches échanges, le midi au restaurant troglodytique du Caveau à Doué La Fontaine.

Une sortie enrichissante qui a satisfait tout le monde !



7 novembre : randonnée pédestre

À la découverte de la Vallée du Cens

Nous vous proposons de vous oxygéner à Sautron jusqu'à la chapelle de Bongarant. Longueur : 7,5 km.

Durée : 2 h (circuit de Bongarant balisé en rose).

Rendez-vous à 14 h 15 au parking de la Cascade près des services techniques de la ville.

Contact : Jean-Paul Bourdet : 06 83 02 67 57

12 décembre : temple protestant

Après la visite d'une synagogue et d'une mosquée, nous vous proposons la visite d'un temple protestant évangélique avec présentation et échanges avec des animateurs de ce culte. Visite à 14 h 30.

Rendez-vous à 14 h 20 à la station de tram Beaujoire. Parking à côté du temple, 51 bd de la Beaujoire.

Prévenir André Darrouzet par téléphone ou SMS au 06 81 80 82 58. Par mail : adarrouzet@free.fr

Rencontres lecture



Pour celles et ceux qui désirent partager des moments de lecture

Un livre vous a beaucoup plu, vous aimeriez en parler.

Ou bien vous ne savez plus trop quoi lire ? Vous cherchez des idées...

Rencontrons-nous dans le cadre de l'association des loisirs de l'ULR de la CFDT

**les jeudis 11 janvier 2024 et 18 avril 2024 à 14 h 30
à la CFDT, gare de l'État**

Merci de confirmer votre présence à brigittecauzic@orange.fr

BON À SAVOIR

FORUM DES Seniors ATLANTIQUE NANTES

23-25 NOVEMBRE 2023
PARC DES EXPOSITIONS

À la Beaujoire, comme tous les ans, la CFDT Retraités tiendra un stand lors de ce salon des seniors.

Contrairement à ce que l'on peut penser, ce stand est bien accueilli et fréquenté et il est l'occasion de rencontrer de nouveaux retraités.

La CFDT disposera d'invitations.

Bulletin trimestriel de l'ULR Nantes & Alentours

Rédaction 9 place de la Gare de l'État
Case postale n° 9
44276 NANTES Cedex 2
Tél. 02 51 83 29 00
ulran.cfdt@gmail.com

Courriel ulran.cfdt@gmail.com

Site internet <https://ulran.fr>

Directrice de publication Soizic Baudouin

Rédacteurs Jean-René Baron
Soizic Baudouin
Jean-Louis Foucaud
Michel Moreau

Maquette Dominique Veneau

Crédits photographiques CoLL CFDT

Impression La Contemporaine
Sainte-Luce-sur-Loire

PEFC 10-31-1658 / Certifié PEFC

**VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE
ou de compte bancaire
PRÉVEZ-NOUS !**

ULR CFDT
9 place de la gare de l'État
Case postale n° 9
44276 NANTES CEDEX 2
Courriel : ulran.cfdt@gmail.com

ulran.fr

L'Union Locale des Retraités de Nantes et environs a un site web à cette adresse.

Vous y trouverez les dernières informations de l'UTR, des ULR et des SSR.

Prochain "Nantes Agglo"
N° 101 - Hiver 2024

Articles à envoyer
pour le jeudi 15 février 2024 à
dominique.veneau@wanadoo.fr

Cfdt:
RETRAITÉS